



# Les brèves

## de Jury – n° 2

Janvier 2015

25, rue principale 57245 JURY – 03.87.38.11.12 – mail : mairie-jury@wanadoo.fr

### Le Mot du Maire

Chers Juréennes et Juréens,

Le nouveau Conseil Municipal, en place depuis avril, travaille sur tous les projets inscrits à notre profession de foi. Ce deuxième exemplaire des brèves de Jury en est la preuve.

Mais, en cette période de disette budgétaire, des priorités devront être données aux différents projets. J'ai confié cette difficile tâche à la commission des travaux qui étudiera tous les projets et définira des priorités au cours du premier trimestre 2015.

Mais il faut savoir qu'aujourd'hui l'Etat rabote les budgets et les dotations pour les collectivités sont en baisse. Il faut également composer avec le silence du Conseil Général qui n'a toujours pas défini les types de projets auxquels il participera et à quelle hauteur ils seront financés.

A cette baisse de dotation, la commune a vu s'ajouter une augmentation des dépenses consécutive aux nouveaux rythmes scolaires imposés par l'état. Ces nouveaux rythmes scolaires, qui ont épuisé deux ministres de l'Education Nationale, ont également épuisé les budgets communaux, mais surtout nos jeunes écoliers et leurs parents qui terminent ce trimestre sur les rotules. Si, comme me disait l'inspecteur d'académie, cette réforme a été faite pour le bien des enfants, comment expliquer alors la décision du même inspecteur de fermer une classe à l'école de Jury pour créer une classe maternelle de 30 élèves sur 3 niveaux Où est le bien de l'enfant dans cette décision ? Des paradoxes difficiles à comprendre pour les parents, mais pour nous aussi, élus, qui avons la charge d'appliquer et d'expliquer ces décisions que nous ne maîtrisons pas.

En cette fin d'année 2014 la municipalité a été la cible d'attaques anonymes au sujet de nombreux gestes d'incivilités et des comportements marginaux.

Pas très courageux ces anonymes ! Qu'ils sachent en tout cas que mon bureau est toujours ouvert et que je suis disposé à les recevoir. Cela me permettra de leur expliquer que la commune a fait ce qu'elle devait faire. J'ai pris des arrêtés. Mais que faire de plus, lorsque l'Etat et les forces de l'ordre ne sont pas en mesure de faire respecter et d'appliquer les arrêtés municipaux et la réglementation ? Et que faire lorsque certains parents oublient leur rôle d'éducateur vis-à-vis de leurs enfants ?

Cette année fut aussi notre première année passée au sein de Metz Métropole. Ce qui se traduit déjà par de nouvelles lignes de bus, qui nous ont demandé beaucoup d'énergie et de persévérance pour obtenir des horaires les plus adaptés à nos besoins. D'ailleurs les dernières modifications de ces horaires seront applicables à compter de janvier. C'est au cours de l'année 2015 que seront décidés les aspects budgétaires liés à notre intégration au sein de la métropole messine. De nombreuses discussions vont débiter sur le sujet et je vous informerai au fur et à mesure de leur avancement. Mais sachez déjà que nous resterons vigilants.

Permettez-moi, au seuil de l'année 2015, d'être optimiste, et, au nom du Conseil Municipal, du Personnel Communal et en mon nom, de vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles.

Joyeuses Fêtes de fin d'Année à toutes et à tous

Bien Cordialement

Stanislas SMIAROWSKI  
Maire de Jury

## L'invitée des brèves.



Nous sommes la veille de Noël et nous rencontrons aujourd'hui celle que tout le monde appelle « Tata Guillemain ». Monique GUILLEMIN pour l'état civil.

Qui ne la connaît pas dans notre village elle qui est arrivée avec son mari Maurice, cherchant à quitter Montigny Lès Metz pour acquérir un joli pavillon à la campagne dans les années soixante dix ? Le 20 août 1974 nous confiera-t-elle comme si il existait des dates que l'on n'occultera jamais dans une vie, la sienne. Jury à cette époque n'est encore qu'un tout petit village et « la Ferme Muller » est certainement la maison la plus connue.

Rapidement Monique et Maurice vont participer bénévolement à de nombreuses activités et s'intégrer à leur nouvelle vie. Et c'est à la suite d'un magistral couscous sur le terrain de foot de l'époque qu'ils vont

se décider à intégrer la MJC de Jury. Monique et ses Pâtes à Sel, ses Masques de Cuir dont elle se souvient en nous montrant ses mains, ses Peintures sur Meubles pour le plaisir artistique mais aussi pratique puisque chacun de ses enfants aura « sa chambre » personnalisée. Maurice, son emploi de roulant aux chemins de fer le lui permettant, s'adonna à une de ses passions que fut le modélisme. Passion partagée là aussi avec les amis. Ses amis pour qui il est toujours prêt à rendre service.....Parfois presque trop dit Monique en souriant !

Mais ce qui fut certainement le plus remarquable chez Tata Guillemain ce fut la ribambelle de mômes qu'elle amenait à l'école tous les jours. Qui n'a pas été stupéfait de la croiser matinalement avec parfois 25 enfants (Oui. Oui. 25 !!!) Tous les gamins l'interpellaient en lui demandant « *On peut manger chez toi Tata ?* »

Tous se souviendront de la fameuse « Soupe Rouge ». Elle sourit et nous dit « *C'était vraiment le bon temps ! Il y avait même une famille qui m'amenait son enfant à 3 heures du matin car les parents travaillaient de nuit. Je rêvais d'en avoir encore plus. J'ai eu aussi à garder les enfants des enfants dont je m'étais occupé plus de 25 ans en arrière.* »

La commune l'a honorée récemment de deux médailles bien méritées : la Médaille de Jeunesse et Sports et la Médaille d'honneur communale pour son investissement associatif.

Aujourd'hui Monique a gardé son sourire et son dynamisme en occupant ses semaines avec de nombreuses activités : Club des Anciens tous les Mardis après-midi ; avec ses sœurs les mercredis pour Shopping, resto et cinéma. Tout un programme ! Et dimanche c'est repas chez son fils.

« *J'ai bien internet, nous dit-elle, mais je m'en sers peu, ce que je préfère c'est le contact humain.* » Demain c'est Noël et la salle est prête pour leur « petite » fête en famille. Il y aura les enfants, les cinq petits-enfants.

Tata Guillemain méritait bien ce petit clin d'œil dans ces Brèves n° 2.

Bonnes fêtes à vous Monique.

Jo et Jean-Marie



## ➔ Remise de chèques



La solidarité n'est pas un vain mot pour les bénévoles de Jury qui organisent, tout au long de l'année, le vide grenier, la soirée beaujolais et cette année, une bourse aux vêtements.

Cette année encore, ils ont eu le plaisir, en présence de Stanislas Smiarowski, maire et des conseillers, de remettre les chèques à ces associations.

- Juliette, une jeune fille de 14 ans rêve de quitter son fauteuil pour pouvoir marcher sur les Champs Elysées ! La somme récoltée (679 €) va lui permettre de continuer les soins intensifs prodigués uniquement en Espagne non pris en charge par le système de santé français.
- Antoine, jeune homme de 18 ans, a besoin de nombreux aménagements, très coûteux pour faciliter ses déplacements et le chèque de 679 € permettra de parer au plus urgent.
- L'association franco-asiatique, initialement créée pour venir en aide aux réfugiés cambodgiens, vietnamiens et laotiens est, désormais multiculturelle. Le chèque de 209 € sera une contribution à ses divers champs d'action.
- Pour Autisme Moselle, leurs efforts se voient concrétiser dans l'ouverture d'un lieu de vie pour adultes à Jury au printemps 2015. Les 780 € récoltés seront versés à la fondation Bompard pour participer à l'achat de matériel.

## Les décisions du Conseil Municipal

- **Illuminations de notre village limitées en cette fin d'année** : Les exigences, en matière de coût et d'engagement pluriannuel, de notre prestataire habituel ont été jugées non recevables. Le lancement d'un nouvel appel d'offre n'a pas été possible faute de délai suffisant. Bien qu'incontournable, ce contretemps est bien évidemment regrettable. Le conseil travaille activement pour trouver une solution acceptable.
- **Adjudication de la chasse communale** : Malgré la demande de reconnaissance de priorité du locataire en place depuis 2006, celui-ci a refusé la convention de gré à gré proposée. Cette mise en location devra donc se faire par adjudication.
- **Différents travaux ont été décidés** :
  - remplacement d'un lampadaire abîmé, situé à l'entrée du parking du complexe sportif,
  - aménagement du hangar municipal avec la construction d'un local sécurisé pour rangement des matériels et produits sensibles.
- **La commission communale des impôts directs** a été constituée pour la durée du mandat: Titulaires: MM. GAILLOT Bernard, WALTER Gilbert, LOUP René, CORSINI Jean, HERFELD Albert, BARDO Didier Suppléants: MM LEROND Jean-Marie, POSSER Jean-Marie, DELETTRE Bruno, BOULANGÉ Lucienne, BRIOT Hugues, DELLE Maurice.
- **Dispositif DUFLOT** : Jury, actuellement classé en zone C, n'est pas éligible au dispositif d'aide à l'investissement locatif intermédiaire comme peuvent l'être d'autres communes de Metz Métropole. Son classement en zone B2 a été demandée, et par anticipation une demande de dérogation au dispositif Duflot a été formulée.
- **Syndicat périscolaire** : La commune de Chesny a exprimé son souhait de quitter le syndicat périscolaire Jury-Chesny-Méclevues. Le Conseil Municipal a voté une motion pour s'opposer à cette demande.

➡ Metz Métropole propose des balades « Thermographique » pour évaluer les déperditions thermique de votre habitation, inscription en mairie.

*L'ensemble des décisions est consultable sur le site Internet [www.mairie-jury.fr](http://www.mairie-jury.fr)*

### Cette année vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations (équipements collectifs, programme de rénovation des quartiers, moyens de transports à développer, etc) : Il permet de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle.

**Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.**

**Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur.** Il sera muni d'une carte officielle. Il est tenu au secret professionnel et vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser.

Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Mmes Simone CONSOLO et Marie-Laure PARISE.

## Chronique spectacle

➡ Muriel Robin revient

*« Écrire un nouveau spectacle de sketches ? Je voulais quelque chose de différent, de plus libre et de plus personnel. Je voulais faire rire, faire rire et encore faire rire. Et que le public retrouve la folie de mes précédents shows. J'ai donc décidé de raconter ma vie, de partager de l'espoir et de la joie. J'aimerais qu'en découvrant cette histoire, le public y retrouve le miroir de la vie où « tout est possible »..... Cela aurait pu être le titre de ce spectacle »*

*Muriel*

Pari tenu ! J'ai eu la chance d'aller à son spectacle à l'Amphi de Yutz. Un moment inoubliable. De son enfance à Saint-Etienne, à ses tournées triomphales, elle nous raconte les moments qui ont marqué sa vie. Elle parvient à nous émouvoir et nous faire rire aux larmes. Un leitmotiv, tel un fil conducteur, parsème son histoire : les expressions courantes de notre vie.

« Poser un lapin, prendre le taureau par les cornes, monter sur ses grands chevaux, dormir sur ses 2 oreilles » et j'en passe. Bien sûr chaque expression est interprétée avec un talent énorme : des mimiques, des grimaces, une énergie et un rythme de paroles qui prouve une technique parfaite.

Ce spectacle est plein de poésie, d'humour et d'émotions. Quel talent, bravo !

Catherine JACQUARD



### ► Une nouvelle année pour l'Association Loisirs et Détente de Jury

Comme chaque année le Club «Loisirs et Détente de Jury» a organisé son assemblée générale présidée par M. Denis Giacomet en présence du maire, Stanislas Smiarowski, de Gabriel Ledrich, Président du Comité des Salles, et des adhérents.

M. le Président a rappelé que le club reste bien entendu ouvert à toute personne désirant partager quelques heures de convivialité.

L'association se réunit tous les mardis après-midi de 14h à 18h en Salle de Convivialité, rue des Jardins. Pour toute inscription, la cotisation annuelle reste fixée à 18,00 €. M. Denis Giacomet se tient à votre disposition en mairie, les jours de permanence.



### ► Après l'or et le diamant, le palissandre

« Je suis fier de mettre à l'honneur aujourd'hui Paulette et Roger pour ce bel exemple de vie familiale et de réussite Sociale».

C'est par ces mots que Stanislas SMIAROWSKI, maire de Jury et son conseil municipal, ont accueillis Paulette et Roger QUELIER, pour fêter leurs 65 ans de mariage, avec leur famille et leurs amis. Ils se sont rencontrés après la guerre en 1945 en Allemagne, lui était militaire, elle monitrice de colonie de vacances et se sont mariés le 6 août 1949 à Longeville-les-Metz. De

cette union sont nés 3 enfants, Annick, Michel et Olivier et ils sont les heureux grands-parents de Damien. Nous leur présentons toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



### ► Saint-Nicolas en visite dans les écoles maternelle et primaire

